



JUIN  
2022—n°230

# l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

## UNE PAGE DE L'ASL FOOTBALL SE TOURNE !

Après 84 ans d'existence, l'ASL Football prépare sa descendance et une nouvelle aventure :

**Venez la fêter le 2 Juillet !**



Il était une fois, l'Amicale Sportive Landaise, petite association rurale située aux Landes Genusson, qui avait la volonté de fédérer les habitants du village autour du sport collectif.

Elle fut créée en 1938 avec au départ, uniquement la pratique du football, rapidement rejoint par le volleyball. Les 1<sup>ers</sup> footballeurs se distraisaient dans une prairie au sol bosselé et inégal, proche du village de la Métairie. Ce n'est qu'en 1942/1943 que le complexe sportif actuel verra le jour pour y accueillir les sportifs et leurs supporters.

Depuis cette époque, le football a toujours été un sport phare et une institution aux Landes Genusson. 14 présidents se sont transmis le flambeau au fil des années pour maintenir, avec les membres du bureau, une dynamique sportive et extra sportive en interne comme en externe. En 84 ans, l'ASL Football c'est environ 150 à 200 licenciés amoureux du ballon rond par saison, une quarantaine de sponsors et partenaires réguliers, 2 terrains engazonnés, une centaine de bénévoles tous les ans ou encore plusieurs dizaines d'arbitres qui ont représenté le club à travers toute la Vendée.

Comme toute association, de grands moments de joie ont rythmé la vie de l'ASL Football à travers des réussites sportives ; champion de Vendée à différents niveaux départementaux, vainqueur du challenge de Vendée en 2003, challenge de l'arbitrage en 2000, évolution au niveau régional dans les années 80 puis plus récemment de 2016 à 2018.

Si de grands buteurs, de bons gardiens, de rugueux défenseurs ou encore d'infatigables milieux de terrains ont porté les couleurs de l'Amicale Sportive Landaise, les pièces maîtresses de l'ASL foot restent à tout jamais les bénévoles et les supporters. Depuis sa création, le club a toujours été soutenu par un grand nombre de bénévoles sans qui, il n'aurait pas pu être ce qu'il a été. De plus, quel club d'une commune de moins de 3.000 habitants, évoluant au niveau départemental, peut compter sur un soutien aussi massif et régulier de ses supporters, présents à toute saison, dans toutes circonstances, à domicile comme à l'extérieur, et ce quel que soit la situation sportive ? !

Avant d'être un club sportif, l'Amicale Sportive Landaise Football, c'est donc surtout et avant tout, une grande famille de landais, de néo-landais et d'anciens landais, pour lesquels, la joie, les échanges, les rires, le dévouement, l'envie d'aider et de faire avancer, le soutien et la fête, priment sur la réussite sportive qui en découle.





En 1992, le « Lion Footballeur » devient l’emblème du club, son identité visuelle, en plus de la couleur verte bien connue de tous.

Au fil des années, le roi de la jungle a toujours avancé seul avec son ballon, en constatant progressivement que le vieil adage « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » prenait de plus en plus de sens. En effet, l’évolution de la société, le développement de nouvelles activités, de nouveaux loisirs et la diminution des effectifs ont alimenté nos réflexions.

Il était alors temps pour notre félin à crinière de trouver l’âme sœur pour pérenniser la pratique du football sur la commune. Au cours de l’année 2018, des premiers contacts sont noués avec les représentants du Réveil Sportif Teiphalien, club de football de Tiffauges. La crise COVID a ralenti le rapprochement entre le lion landais et la tour du vidame teiphaliennne. Mais c’est désormais officiel : l’union du roi de la jungle et de ce monument historique va donner naissance en septembre prochain au Football Club Tiffauges les Landes (FCTL) pour écrire une nouvelle page de notre histoire sportive. Le logo du nouveau club est un clin d’œil à l’histoire de nos 2 associations, où le lion landais a toujours sa place. Contrairement à ce que chantait le groupe Pow Wow, « le lion n’est pas mort ce soir », mais il donne naissance à un nouveau projet passionnant !

La fin d’une magnifique époque et le début d’une belle union qu’il faut fêter !



**Les représentants de l’ASL Football vous invitent donc à venir fêter tous ensemble la fin de cette belle aventure sportive en vert, le samedi 2 Juillet au complexe sportif. Durant 84 ans, plusieurs milliers de personnes ont participé à la vie de l’ASL FOOTBALL ; joueurs, dirigeants, arbitres, bénévoles, membres du bureau, supporters, partenaires, bénévoles....**

**Vous êtes tous les bienvenus !!!**

Nous serons ravis de vous y retrouver !



**DATES A RETENIR :**

**10 JUIN – Assemblée Générale de l’ASL Football**

Salle Indigo Les Landes – 20h30

**15 JUIN – Assemblée de constitution du Football Club Tiffauges Les Landes**

Salle polyvalente de Tiffauges – 20h00

**2 JUILLET – Fête du club ASL Foot**

Complexe sportif des Landes – à partir de 11h00



## INFOS TRAVAUX

### LA STATION DE DÉFERISATION

Cette station a pour but de traiter l'eau en lui retirant les excès de fer et de manganèse.

Nous avons eu l'opportunité il y a 3 ans en creusant un puits artésien très profond avec un fort débit de pouvoir arroser les 2 terrains de football sans utiliser l'eau de la Loire. Cette solution économique a certes un inconvénient : l'eau est ferrugineuse, nous pouvons en effet constater le dépôt de fer sur les mains courantes qui donne cet "aspect jaune".

Aussi l'équipement mis en service permettra de régler ce problème et d'éviter les encrassements. Les boues seront récupérées et traitées.

Le local en bois abrite trois cuves permettant le traitement de l'eau sans rajouter de produits, l'eau est ensuite stockée dans la réserve existante de 40 m3.

Cet ensemble est situé à proximité du puits artésien et du terrain "city parc".



### LE ROBOT DE TONTE DES 2 TERRAINS DE FOOT BALL

Cet investissement est une suite logique, beaucoup de clubs en possèdent et ce dernier modèle est performant, sa largeur de coupe de 1m permet de tondre les 2 terrains avec une seule machine. Il a pour but de maintenir une régularité dans la hauteur de coupe et de réduire le tassement du sol, cette machine est plus légère que les tracteurs tondeuses.

Son utilisation demande quelques précautions, elle doit aussi s'inscrire dans un planning à définir entre l'utilisation des terrains par les joueurs, mais aussi l'arrosage. Une application sur téléphone permet de gérer ces situations.

Il nous reste à réaliser un abri en bois positionné entre les deux terrains.

## CREDIT MUTUEL, Changement de responsable d'agence

Après 5 années à l'agence des Landes Genusson, Maxime Sellier, l'actuel responsable d'agence, part pour une nouvelle mission. Il sera remplacé à compter du VENDREDI 03 JUIN par Aurélien Bitaud. Maxime remercie l'ensemble des acteurs de la commune et clients de l'agence pour leur bienveillance et leur confiance.



### Naissances (07, 08, 09, 10 et 11)

- 11 mars : ROGER-BOIZEREAU Sèyna – 4 Chemin du Bois
- 11 avril : DAHAI Maël – 3 La Poutière
- 12 avril : KERHIR Emmy – 4 rue des Sarcelles
- 16 avril : CHAILLOU Mila – 2 rue des Chênes
- 19 avril : DUMARCHÉ Évan – 2 Beau Rivage



### Décès (10, 11, 12)

- 18 avril : BESSEAU Émile  
– EHPAD « Les Bruyères » (84 ans)
- 23 avril : LANDREAU Augustine  
- EHPAD « Les Bruyères » (92 ans)
- 29 avril : FRADIN Maria  
- EHPAD « Les Bruyères » (92 ans)

**Horaires de la Mairie**

**Ouverture de la Mairie**  
lundi au vendredi de 10h à 12h  
**Permanences téléphoniques**  
02 51 91 62 77  
lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h45

<b>bibliothèque</b>	<b>agence postale</b>	<b>pluviométrie</b>
mardi 15h30 à 17h30 samedi 10h à 12h	lundi au samedi de 10h à 12h	Avril 52,5 mm cumul année 2022 168,5 mm



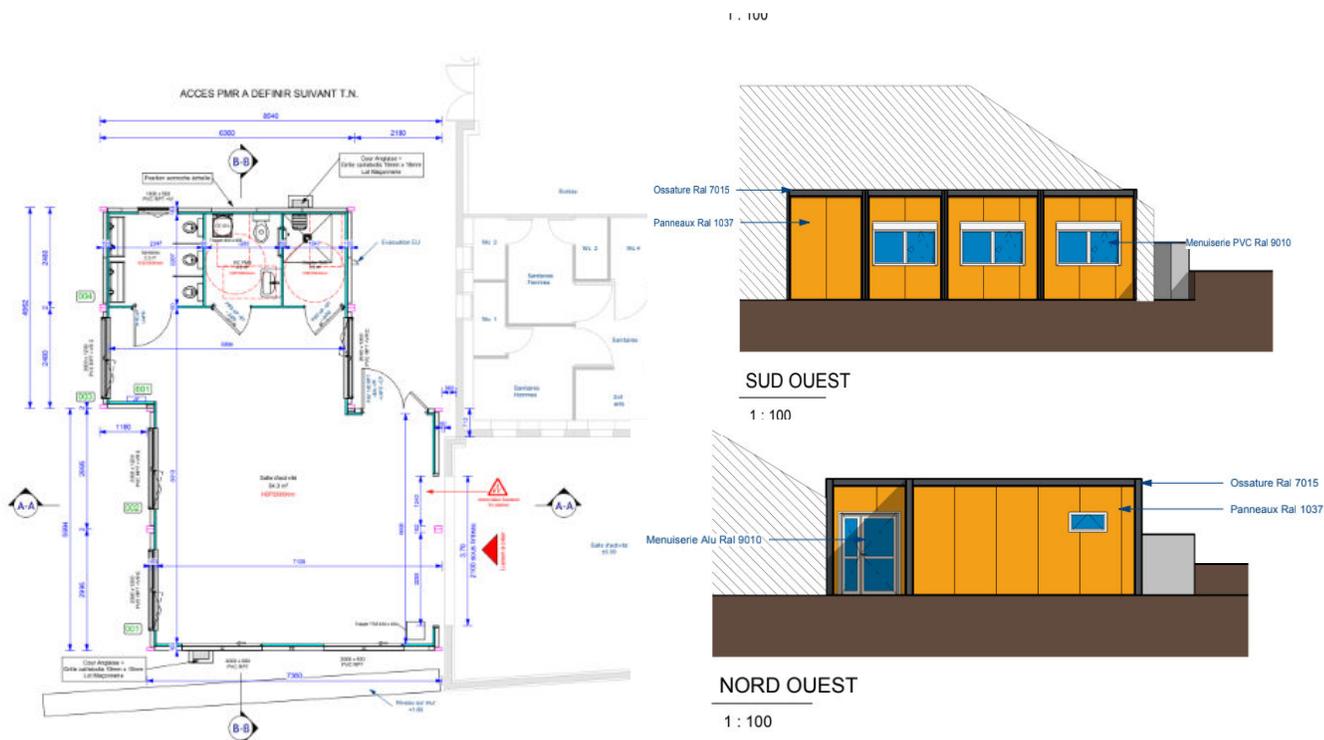
## INFOS TRAVAUX

### AGRANDISSEMENT DU PERISCOLAIRE

La commune des Landes-Genusson connaît un accroissement constant de la natalité sur ces dernières années, investir dans un agrandissement du centre périscolaire est donc devenu indispensable.

Une augmentation des effectifs accueillis à l'école des Landes-Genusson (environ 35 enfants nés en 2018) et un sondage effectué auprès des familles avait révélé une potentielle fréquentation de 15 à 20 enfants supplémentaires sur ces temps d'accueil périscolaire, les mercredis et pendant les vacances. Avec le bâtiment existant nous ne sommes donc plus en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions réglementaires ces nouveaux enfants.

La municipalité a donc opté pour une solution de construction rapide : la pose d'un modulaire, afin d'optimiser ce service d'accueil pour les familles. Le local devant être disponible pour la rentrée de septembre 2022.



#### **Voici un rappel de l'évolution du centre d'accueil périscolaire ces dernières années :**

Création du groupement Colimaçon en juillet 2016 par les associations Familles Rurales de St Aubin des Ormeaux et des Landes-Genusson pour les 2 accueils de loisirs, puis en septembre 2017 nous a rejoint Familles Rurales de St Martin des Tilleuls avec son accueil périscolaire. Et enfin en septembre 2018, les restaurants scolaires de St Aubin des Ormeaux et St Martin des Tilleuls se greffent aussi au groupement.

Afin de simplifier les démarches de personnels la structure sera déclarée à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale – état), en multisites. C'est-à-dire qu'il n'y a qu'un seul directeur pour les 3 accueils de loisirs, à la seule condition de ne pas accueillir plus de 50 enfants par site. Pour rappel, une autorisation d'accueil de 42 enfants dont 20 maternelles est donnée par la PMI et la DDCS sur la structure des Landes-Genusson.

Ce fonctionnement marche très bien, la gestion du personnel est optimisée, la dynamique d'équipe permet de proposer des activités plus attractives aux enfants, la fréquentation augmente. Mais depuis le début de l'année 2020, régulièrement la limite de 42 enfants est dépassée, une autorisation supplémentaire est accordée par la DDCS dans le local du foyer des jeunes (7 enfants supplémentaires). Malgré tout ce fonctionnement a ses limites, notamment avec la démographie actuelle sur la commune des Landes-Genusson.

Avec cette augmentation il devient alors nécessaire de sortir la structure des Landes-Genusson du multisites et créer la déclaration DDCS avec un directeur et une équipe d'animation propre à la commune.

La solution a été de proposer un poste de direction pour le centre périscolaire des Landes Genusson à Laetitia AUGEREAU, elle a le diplôme requis, elle connaît parfaitement bien le fonctionnement, les familles, les enfants. De plus, depuis 1 an, elle est déjà référente du site et assure les remplacements de Magali pendant ses congés. La charge de ce nouveau poste de direction serait supportée par la commune des Landes-Genusson à hauteur de 60% (taux correspondant au ratio du temps passé aux Landes-Genusson / global association Colimaçon)



## BRUITS DE VOISINAGE

Nous profitons de l'allongement des jours et le retour du soleil pour vous rappeler ou vous informer de l'existence de l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 relatif aux règles concernant les nuisances en matière de bruits de voisinage.

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que sur les plages horaires suivantes :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h ; 14h-19h30
- le samedi : 9h-12h ; 15h-19h
- le dimanche et jours fériés : 10h-12h

Pour la tranquillité et le bien-être de tous, nous sollicitons votre bienveillance pour respecter ces quelques règles de bon sens et de civisme.



## ELECTIONS LEGISLATIVES, les 12 et 19 juin 2022

Pour rappel les 12 et 19 juin prochain les élections législatives vont avoir lieu. Comme pour les dernières élections, merci de prévoir votre carte d'électeur et une pièce d'identité.

Pour rappel, les élections législatives servent à élire les députés qui siègent à l'Assemblée Nationale. Voici leurs missions:

### LES MISSIONS DU DEPUTE



LE DÉPUTÉ EST UN REPRÉSENTANT DE LA NATION



IL EST ÉLU AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT POUR 5 ANS



577 DÉPUTÉS SIÈGENT AUJOURD'HUI À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### Ses missions :



IL DÉBAT, IL VOTE LES LOIS ET LE BUDGET DE L'ÉTAT



IL PRÉPARE LES DÉBATS PARLEMENTAIRES DANS DES COMMISSIONS THÉMATIQUES



IL EST FORCE DE PROPOSITION EN POUVANT DÉPOSER ET DÉFENDRE DES LOIS ET DES AMENDEMENTS (MODIFICATIONS DE LA LOI)



IL CONTRÔLE L'ACTION DU GOUVERNEMENT ET LES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE



IL EST À L'ÉCOUTE DE SES CONCITOYENS. CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, LE DÉPUTÉ NE REPRÉSENTE PAS UNIQUEMENT LES ÉLECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION MAIS LA NATION TOUT ENTIÈRE

ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES  
2022

12 & 19 JUIN 2022



## Résultats de la dernière collecte de sang

La dernière collecte de sang qui a eu lieu le jeudi 28 avril dernier a accueilli 124 personnes, 113 ont été prélevées dont 9 nouveaux donneurs.

La prochaine collecte sur notre commune aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre.



## Un relais baby-sitting sur le territoire, ça vous tente ?

Dans le cadre d'une réflexion sur la mise en place d'un relais baby-sitting sur le territoire du Pays de Mortagne, nous avons besoin de récolter vos attentes. Jeune (entre 15 et 25 ans) ou parent, votre avis nous intéresse pour étudier la faisabilité de ce projet. Pour cela, vous pouvez remplir le sondage suivant : <https://urlz.fr/i9H5> ou flasher le QR code. Merci d'avance !





## FORUM DES ASSOCIATIONS

C'est avec grand plaisir que nous renouvelons le **FORUM DES ASSOCIATIONS**, celui-ci aura lieu le **SAMEDI 25 JUIN 2022** de **10h à 12h** à la salle Émeraude du complexe sportif.

Ce forum offre la possibilité aux associations landaises de présenter leurs activités et de procéder en même temps aux inscriptions. Ainsi les personnes intéressées peuvent, dans un même lieu et sur une matinée, procéder à l'ensemble des démarches.

Ce moment d'échange permet également aux associations de se retrouver, mais aussi pour beaucoup, notamment les nouveaux arrivants, de mettre un visage sur des noms, et de rencontrer les dirigeants.

Ce rendez-vous témoigne de l'engagement et du dynamisme des bénévoles contribuant au dynamisme de notre commune. Nous les en remercions.

La liste des associations landaises vous est transmise dans ce bulletin.

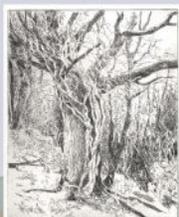
La commission vie associative, sport, culture



## Expo Peinture et Gravure

### Anita Baud

EHPAD  
Les Landes Genusson  
du 6 mai au 15 août 2022  
(entrée libre)



## EXPOSITION A L'EPHAD - Anita BAUD

Anita BAUD, peintre, graveur, illustrateur, habitant La Renaudière à La Verrie expose du 6 mai au 15 août 2022 à l'EHPAD « Les Bruyères », aux Landes Genusson (entrée libre).

« La peinture et le dessin m'ont toujours accompagnée depuis ma plus tendre enfance, et sont restés mes moyens d'expression préférés.

J'ai suivi les cours du soir de l'Ecole d'Arts du Choletais pendant 25 ans, tout en me perfectionnant avec les conseils de peintres confirmés et suis devenue peintre professionnelle en 2003.

Depuis 2008, je pratique également la Gravure (Taille Douce et Monotypes). Ici la couleur est laissée de côté : c'est le dessin, les valeurs, et la lumière qui priment.

Pour cette exposition je vous propose des peintures de deux époques différentes (paysages peints il y a déjà quelques années et des personnages peints plus récemment).

Et j'ai aussi le grand plaisir de vous présenter des gravures, technique en général peu connue et peu mise en valeur dans notre région. »

Anita BAUD

Tel : 02 51 65 94 78

email : [anita.baud@free.fr](mailto:anita.baud@free.fr)



DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
6,11 et 18 juin	SEANCES DECOUVERTE DU SPORT	COMPLEXE SPORTIF	ECOLE DE SPORT
12 et 19 juin	ELECTIONS LEGISLATIVES	MAIRIE ET FOYER RURAL	MAIRIE
12 juin 2022	KERMESSE	COMPLEXE SPORTIF	ECOLE ST RAPHAEL
18 et 19 juin 2022	GALA DE DANSE	SALLE NOTRE DAME	RYTHM'LAND
25 juin 2022	FORUM DES ASSOCIATIONS	SALLE EMERAUDE	MAIRIE
25 juin 2022	FETE DE LA MUSIQUE	CENTRE BOURG	COMITÉ DES FÊTES
02 juillet 2022	84 ANS D'ASL FOOTBALL	COMPLEXE SPORTIF	ASL FOOTBALL



## LA FETE DE LA MUSIK le 25 juin

C'est avec un plaisir non dissimulé que nous nous retrouverons tous, pour la prochaine édition de la fête de la musique, le 25 juin prochain, après 2 ans d'absence.

Nous savons à quel point cette fête est inscrite dans le cœur des Landais, et nous avons hâte de partager ces instants avec vous. Ce sera l'occasion pour beaucoup de faire connaissance avec la nouvelle équipe du comité des fêtes.

Cette année c'est une programmation éclectique qui vous attend. Vous serez tous bien sûr ravis, de ré entendre La banda la 7<sup>ème</sup> résonner dans les rues de notre belle commune.

Aussi, vous retrouverez le groupe Babakar, dans un style musico-humouristique, puis du rock avec Tony Mercury et Jack Chedal, pour finir avec un DJ local qui animera la fin de soirée.

Comme toujours, vous pourrez vous restaurer sur place grâce à un prestataire qui nous aide sur cette partie.

Évidemment vous aurez de quoi vous désaltérer !

Ça sera aussi l'occasion de profiter du nouvel aménagement du centre-bourg.

Cette année, vous aurez de nouveau la possibilité d'écouter en parallèle des concerts proposés par Régis à l'Art7 et Mathieu de la Cave Landaise sera également présent afin de vous faire profiter de ses vins.

Nous espérons que cette date est d'ores et déjà bloquée dans vos agendas !

Au plaisir de trinquer avec vous, au son de nos musiciens, le 25 juin.

Le comité des fêtes

18<sup>ème</sup> Edition  
GRATUIT

25  
Juin  
2022  
à 19h

Fête  
DE LA  
**MUSIK**  
AUX LANDES-GENUSSON

Concerts et Bandas  
**BABAKAR**  
**TONY MERCURY**  
**JACK CHEDAL**  
**BANDA LA 7ÈME**  
**DJ (AZT) STONYLA**

BAR & RESTAURATION SUR PLACE  
MOULES / FRITES . PASTABOX . SAUCISSES / FRITES

## Séances découverte de l'école de sport

L'école de sport landaise organise des séances découvertes pour les enfants de 3 à 6 ans souhaitant pratiquer une activité sportive sur la saison 2022-2023.

Les séances seront encadrées par Nathan GODET, notre éducateur sportif, et auront lieu les samedis 6, 11 et 18 Juin sur deux créneaux possibles : soit de 9h15 à 10h ou de 10h05 à 10h50.

Vous aurez la possibilité de rester aux côtés de votre enfant si nécessaire au cours de la séance.

Pour inscrire votre enfant, merci de nous contacter à l'adresse mail suivante :

[ecoledesportlandaise@gmail.com](mailto:ecoledesportlandaise@gmail.com)



## Kermesse de l'école st Raphaël

Venez profiter en famille ou entre amis  
de divers stands, structures gonflables,  
tir au but, bowling...  
et tenter de gagner de nombreux lots !!!

## KERMESSE ECOLE ST RAPHAEL

Dimanche 12 Juin 2022  
Au complexe sportif  
Les Landes Génusson

11H Départ du défilé accompagné de la  
Banda La 7ème  
12H - 14H Bar  
Repas sur réservation  
15H Spectacle des enfants



# EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2022

Présents :

Mmes BOSSARD, BAUDON, DESFONTAINES, EMSENS, POINTECOUTEAU, PIFTEAU ;  
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, HILAIRET, MOUILLÉ, JP ROY, VINET.

Absents excusés : Mmes GALAIS, GABORIEAU, POUPLAIN, M. ROY O

*Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 9 juin 2022*

## EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 15 rue des Hirondelles, cadastré section C n° 1321 d'une superficie totale de 504 m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 11 rue d'Anjou, cadastré section AB n°99 d'une superficie totale de 340 m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 14 Impasse des Ebénistes, cadastré section D n° 1516 d'une superficie totale de 540 m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 38 rue du Général de Gaulle, cadastré section D n°1689 et 1692 d'une superficie totale de 4513 m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 51 rue du Général de Gaulle, cadastré section D n°811 d'une superficie totale de 1057 m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 19 rue Georges Clémenceau, cadastré section AB n°714 d'une superficie totale de 547 m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 12 rue Jean Yole, cadastré section AB 745 d'une superficie totale de 1273 m<sup>2</sup>.

## CRÉATION D'UN CHEMIN AGRICOLE – VALIDATION DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

La Société publique locale Vendée Expansion, après analyse des offres reçues, a soumis un rapport auquel il est proposé d'attribuer les marchés aux candidats qui ont présenté des offres économiquement les plus avantageuses, soit :

- LOT n°1 – VRD : Entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – MIGNE TP pour un montant de 299 551,30 € HT soit 359 461,56 € TTC.
- LOT n°2 – MOBILIER ET ESPACES VERTS : L'entreprises TRICHET ENVIRONNEMENT pour un montant de 16 130,00 € HT soit 19 356,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix exprimées APPROUVE l'attribution desdits lots aux entreprises soumissionnaires.

## SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET "IMPACT 2024 – PROJET DE PARCOURS DE SANTÉ SUR LE SITE DE LA GODELINIÈRE

Monsieur le Maire rappelle que la Commission vie associative étudie actuellement un projet de parcours de santé sur le site de la Godelinière. Ce programme serait subventionnable à hauteur de 80 % maximum dans le cadre des appels à projets des jeux olympiques 2024. Plusieurs devis ont été sollicités afin de réaliser de 6 à 13 modules de parcours santé d'un montant HT allant de 16.000 € à près de 27.000 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées APPROUVE le dépôt de cette demande de subvention.

## ROUTE DE LA GAUBRETIÈRE – ACQUISITION DE PARCELLES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement des liaisons douces sur le territoire communal, une étude a été lancée avec la société publique locale Vendée expansion afin de créer le cheminement cyclable entre le centre de la Gaubretière et celui de la Commune. Afin de disposer de la maîtrise foncière nécessaire à cet aménagement, il est nécessaire d'acquérir les parcelles cadastrées section D n°606 et 614 d'une superficie globale de 7.435m<sup>2</sup>, propriété du Centre Communal d'action sociale. S'agissant d'une cession entre les deux collectivités cette acquisition sera établie moyennant un euro symbolique pour tout prix. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées APPROUVE ladite acquisition.

## EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ – CONVENTION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC LA SPL VENDÉE EXPANSION

Monsieur le Maire rappelle qu'en début d'année 2022, après avoir consulté plusieurs cabinets d'architecte la commune a confié la mission au cabinet DGA situé aux Herbiers portant sur l'extension de la maison médicale existante ; Le coût des travaux arrêté par le maître d'ouvrage au stade des études d'Avant-Projet (APD) s'élève à 428 000 € HT (en valeur février 2022) soit un montant global prévisionnel d'opération estimé à 515 000 € HT. Dans le cadre de cette opération, le Maître d'Ouvrage a décidé de confier à Vendée Expansion une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de construction. Cette mission débutera à la phase de consultation des entreprises jusqu'à la fin de la période de Garantie de Parfait Achèvement des travaux. Assiette de rémunération SAPL au stade de APD : 484 000 € HT Rémunération : 16 500,00 € HT soit 3,40% Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées APPROUVE ladite convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

## OPÉRATION BOL DE RIZ – SUBVENTION COMMUNALE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'APEL de l'école Saint-Raphaël en vue d'organiser une opération « Bol de Riz » au restaurant scolaire. Monsieur le Maire propose que la Commune verse une subvention de 1000 € à l'APEL pour aider cette démarche. Cette dernière versera ensuite les gains de cette opération à l'association Les Joyeux Petits Souliers / Vendée Ukraine. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, AUTORISE et APPROUVE le versement de ladite subvention.